



UNEP WCMC

INTÉGRATION DE LA BIODIVERSITÉ

Comment intégrer biodiversité, développement et réduction de la pauvreté



Outil de
diagnostic
rapide

Cet Outil de diagnostic rapide est un produit du projet *NBSAP 2.0 : Intégration de la biodiversité et du développement*. Il s'agit d'un projet sur trois ans (2012-2015) qui a pour objectif d'élaborer des stratégies et des plans d'action nationaux pour la diversité biologique (NBSAP) qui soient résilients et efficaces et qui influencent les décisions de développement et améliorent les résultats en matière de conservation de la biodiversité et de réduction de la pauvreté. Le projet est mis en œuvre par l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) et le Centre mondial de surveillance pour la conservation du PNUE (PNUE-WCMC) en collaboration avec le secrétariat de la CDB, le PNUE, le PNUD et l'Initiative sur la pauvreté et l'environnement (PEI). Déployé dans quatre pays d'Afrique – le Botswana, la Namibie, les Seychelles et l'Ouganda – le projet encourage le leadership en matière d'intégration de la biodiversité et du développement et met en avant l'expérience de ces quatre pays phares afin d'influencer toute une nouvelle génération de NBSAP.

Cet Outil de diagnostic rapide s'inspire du Diagnostic d'intégration environnementale mis au point par Barry Dalal-Clayton et Steve Bass de l'IIED, disponible sur www.environmental-mainstreaming.org/documents/EM%20Diagnostic.pdf.

Pour obtenir un complément d'information sur le projet *NBSAP 2.0 : Intégration de la biodiversité et du développement*, consultez www.iied.org/nbsaps

QU'EST-CE QUE L'INTÉGRATION DE LA BIODIVERSITÉ ?

La conservation de la biodiversité et la réduction de la pauvreté sont inextricablement liées et exigent une approche intégrée. La Convention sur la diversité biologique (CDB) a longtemps mis l'accent sur le besoin d'intégration, en anglais *mainstreaming*, de la biodiversité dans les stratégies nationales et locales de développement et de réduction de la pauvreté, tout récemment dans son nouveau Plan stratégique pour la diversité biologique (2011-2020).

L'intégration de la biodiversité ne se contente pas d'appliquer des « garanties » pour faire en sorte que les processus de réduction de la pauvreté et de développement ne nuisent pas à la biodiversité, elle reconnaît en outre le potentiel que présente la biodiversité pour réussir à atteindre des résultats souhaitables en termes de développement. Il s'agit donc autant d'un enjeu politique — qui nécessite un processus de changement institutionnel — que d'un enjeu technique. Bien que l'expérience en matière d'intégration de la biodiversité soit limitée à ce jour, nombre d'enseignements peuvent être tirés des efforts déployés dans le domaine de l'intégration de l'environnement¹.

Cette expérience foisonnante montre que :

- L'intégration exige une **collaboration** — un échange réciproque entre les groupes de parties prenantes intéressés par la biodiversité d'un côté et le développement de l'autre plutôt qu'un élan unidirectionnel par un seul groupe. L'intégration ou «la transversalisation réciproque de la biodiversité et du développement» seraient peut-être des termes plus précis, même s'ils sont moins connus.
- Il s'agit tout autant d'un processus de **changement politique et institutionnel** que d'un changement procédural ou technique.
- **Une coordination transsectorielle** est indispensable. Souvent le processus d'intégration environnementale est dirigé par le secteur de

¹ Voir www.environmental-mainstreaming.org et Dalal-Clayton, B., Bass, S. 2009. *The Challenges of Environmental Mainstreaming*. IIED, Londres.

l'environnement, qui est parfois le maillon politiquement «le plus faible». Pourtant, l'environnement, y compris la biodiversité, recouvre des secteurs clés (par exemple l'agriculture, les industries extractives, la foresterie). Par conséquent, il existe une coordination transsectorielle pour renforcer les liens et les actions entre les secteurs ainsi que les institutions associées des secteurs public et privé qui touchent la biodiversité et/ou qui en tirent parti.

- Ces défenseurs ont besoin de présenter des **informations, une analyse et des recommandations** convaincantes dans un format compréhensible qui sache parler aux économistes et aux planificateurs qui dirigent la planification du développement. Cela peut englober une évaluation économique des services de la biodiversité (par exemple, une analyse coût-avantage).
- Elle repose sur un **leadership et des organisations catalytiques** pour forger les liens et processus nécessaires. Une partie du leadership est constitué par des «champions» — c'est-à-dire des individus qui prennent fait et cause pour les objectifs de l'intégration de la biodiversité, qui s'y identifient et qui ont un statut ou un pouvoir politique leur permettant de devenir des défenseurs efficaces, des ambassadeurs et/ou des champions de ce dossier. Il s'agit d'un **processus à long terme** qui s'inscrit dans la continuité plutôt que d'un projet ponctuel.

QUEL EST L'OBJET DE CET OUTIL ?

Pour que l'intégration de la biodiversité soit efficace, il est aussi important de comprendre le contexte politique et les objectifs de développement que de défendre la cause de la biodiversité. Cet outil de diagnostic rapide entend s'attaquer à cette question, en aidant les décideurs — et autres parties prenantes — à comprendre dans quelle mesure les objectifs de biodiversité et de développement sont déjà intégrés au niveau national ainsi que les obstacles et les contraintes qui doivent être surmontés pour promouvoir une intégration plus poussée et plus efficace.

L'outil présente un cadre de problématiques et de questions qui peut servir à :

- comprendre les **progrès** qui ont été accomplis pour intégrer la biodiversité à ce jour ;
- cartographier et analyser les **approches d'intégration** qui ont été adoptées ;
- évaluer comment les **structures et les procédures institutionnelles** soutiennent ou entravent l'intégration de la biodiversité ;
- examiner les **performances** — internes (au sein de l'institution) et « sur le terrain » (en termes de résultats et d'impacts) ; et
- identifier des domaines pour promouvoir le **changement et l'amélioration**.

La 10^e Conférence des parties de la Convention sur la diversité biologique (CDB) a exhorté les parties à réviser et actualiser leurs Stratégies et Plans d'action nationaux pour la biodiversité (NBSAP) conformément au *Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020*² et à «... utiliser les stratégies et plans d'action nationaux révisés et actualisés comme instruments efficaces pour intégrer les objectifs relatifs à la diversité biologique dans les politiques et stratégies nationales de développement et de réduction de la pauvreté...» (Décision X/2). Cet outil peut être utilisé par les pays pour éclairer l'inventaire, l'évaluation et les différents stades d'implication des parties prenantes lors du processus de révision de leur NBSAP, et plus généralement passer en revue les progrès accomplis en matière de réforme des politiques générales.

² Disponible sur www.cbd.int/decision/cop/?id=12268

COMMENT UTILISER CET OUTIL ?

Le diagnostic peut être entrepris comme une auto-évaluation ou en externe, dans le cadre d'un examen indépendant. L'identification et l'analyse des documents pertinents de politiques générales est certes un point de départ utile mais, à elle seule, la documentation a peu de chance de fournir une base suffisante pour déterminer dans quelle mesure les enjeux de biodiversité sont actuellement pris en compte dans les décisions de développement et inversement. La revue documentaire doit être complétée par un dialogue avec un large éventail de parties prenantes impliquées ou concernées, issues des services gouvernementaux, des ONG, des communautés, des organisations du secteur privé, etc. Chaque question comprend des suggestions sur les types de problématique à explorer à chaque étape du diagnostic. Le niveau de détail de l'examen des questions dépendra du temps et des ressources disponibles et il sera actualisé à mesure que des faits nouveaux ou de nouvelles contributions se matérialisent. La rédaction des résultats de l'évaluation sous forme d'un résumé, d'une brève note d'orientation, d'une liste à puces ou d'un graphique fournira un état des lieux utile qui pourra servir de base à une discussion et à la validation par les parties prenantes pertinentes ainsi qu'à une évaluation et à un débat sur les priorités.

CADRE D'ÉVALUATION

- Vision** : Quelle est la vision fondamentale de l'intégration de la biodiversité dans votre pays ? 06
- Institutions** : Quel est le contexte politique et institutionnel de l'intégration de la biodiversité dans votre pays ? 08
- Connaissances** : Quel est l'état actuel des connaissances à propos des interactions entre la biodiversité et la pauvreté dans votre pays, et où se trouvent les principales lacunes ? 09
- Initiatives** : Quelles tentatives ont été faites pour intégrer la conservation de la biodiversité et la réduction de la pauvreté dans votre pays ? 10
- Progrès de l'intégration** : Quel a été le degré de succès de ces initiatives ? Quels en sont les impacts ? 12
- Contraintes** : Quelles contraintes continuent d'entraver une intégration plus poussée de la biodiversité dans les décisions clés et les institutions ? 13
- Opportunités** : Où se trouvent les opportunités pour défendre l'argument commercial de la biodiversité comme bien essentiel de développement ? Quelles sont les opportunités basées sur les processus permettant d'institutionnaliser les conditions requises ? Qui sont les champions qui peuvent prendre fait et cause pour ce dossier ? 14

1

VISION

Quelle est la vision fondamentale de l'intégration de la biodiversité dans votre pays ?

L'intégration de la biodiversité peut se traduire par tout un éventail de résultats, allant d'un travail d'influence sur une politique générale, des plans, un budget ou une décision, jusqu'à des impacts propices au changement de comportement et à apporter des améliorations à caractère environnemental sur le terrain (Tableau 1). Certains pays souhaiteront peut-être aborder chacun de ces enjeux, d'autres estimeront qu'ils ont les politiques et les plans appropriés en place mais que ceux-ci ne sont pas traduits en une action efficace sur le terrain ou inversement.

Tableau 1 : **Résultats en amont et en aval de l'intégration de la biodiversité**

EN AMONT ↑	Résultats en termes de gouvernance	p. ex. prise en compte améliorée des préoccupations des parties prenantes et des titulaires de droits (notamment ceux qui dépendent directement de la biodiversité)
	Résultats en termes de politique et d'orientation	p. ex. le secteur de haut niveau, les politiques sociales, fiscales et de développement, les constitutions et les déclarations de vision nationale englobent des considérations de biodiversité et inversement
	Résultats en termes de planification	p. ex. inclusion des interactions entre biodiversité et pauvreté dans les stratégies de développement et de réduction de la pauvreté et dans les stratégies de biodiversité
	Résultats en termes de budget et de comptabilité	p. ex. données probantes de la mobilisation des ressources du secteur public et privé, inclusion des interactions développement-biodiversité dans les budgets sectoriels et publics nationaux ; inclusion des services fournis par les écosystèmes dans les systèmes de comptabilité nationale
	Résultats en termes d'institutions et de capacités	p. ex. capacités renforcées au sein des institutions liées à la biodiversité pour comprendre les processus économiques et de développement et pour interagir de manière constructive ; réalisation d'une appréciation chiffrée de l'importance économique de la biodiversité et des services fournis par les écosystèmes dans les résultats économiques, utilisée dans la prise de décisions
	Résultats en termes d'économie et d'investissements	p. ex. meilleure mobilisation des ressources intérieures pour des investissements pauvreté-biodiversité ou reconnaissance de compromis potentiels dans les investissements sectoriels tels que les activités extractives
	Résultats en termes de comportement	p. ex. les principaux schémas et processus de production, de consommation et de traitement des déchets dans les secteurs et les localités sont éclairés par des considérations liées à la conservation de la biodiversité et la réduction de la pauvreté
EN AVAL ↓	Résultats en termes de gestion de la biodiversité en faveur des pauvres	p. ex. gestion favorable aux pauvres des services fournis par les écosystèmes, tels que les plantes médicinales, comestibles ou pour la fabrication de cosmétiques ; soins de santé, aliments sauvages, fertilité du sol ; races et variétés de culture traditionnelles ; purification de l'eau ; avantages culturels ou religieux issus de la conservation de la biodiversité
	Au final, impacts de ces résultats (au niveau de la biodiversité et du développement)	p. ex. meilleure productivité et durabilité de l'utilisation des biens de biodiversité dont dépendent les pauvres ; protection et gestion de populations d'espèces ciblées

2

INSTITUTIONS

Quel est le contexte politique et institutionnel de l'intégration de la biodiversité dans votre pays ?

Décrire les principales structures institutionnelles pour la prise de décisions en matière de développement et de biodiversité, le climat politique associé, et la situation socioéconomique et écologique. Identifiez les stratégies, plans et processus nationaux (et infranationaux) pertinents qui ont été mis en place pour la réduction de la pauvreté, le développement national et la conservation de la biodiversité et les engagements internationaux qui ont été souscrits. Cet élément peut aussi être enrichi de manière à couvrir les plans sectoriels (par exemple l'agriculture et la biodiversité, la planification relative à l'habitat sauvage/aux aires protégées/au secteur du tourisme).

Quels sont les influences/facteurs internes et externes qui modifient le degré d'attention accordée à la biodiversité dans votre pays ?

CONNAISSANCES

3

Quel est l'état actuel des connaissances à propos des interactions entre la biodiversité et la pauvreté dans votre pays, et où se trouvent les principales lacunes ?

Par exemple, quelles sont les informations disponibles concernant l'interaction entre des groupements de pauvres déterminés et des processus de création de la pauvreté avec la biodiversité, la conservation, la gestion des aires protégées, etc. ?

Compiler une liste de documents clés, d'initiatives de recherche et de sources de données et s'en servir pour identifier les principales lacunes où un complément d'information serait utile.

4

INITIATIVES

Quelles tentatives ont été faites pour intégrer la conservation de la biodiversité et la réduction de la pauvreté dans votre pays ?

Parmi les exemples pourront figurer des programmes de partage des bénéfices des aires protégées, des initiatives pour une utilisation durable, des projets d'échanges de produits biologiques.

Décrire la gamme d'activités telles que :

Les processus gouvernementaux : par exemple, la planification du développement pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté, des stratégies et une planification sectorielles (p. ex. l'agriculture), la planification de la gestion forestière (y compris pour la REDD), les rapports sur la situation de l'environnement, les rapports à la CDB, la ratification d'accords internationaux

Les processus communautaires : par exemple, la réalisation d'un mode de gestion collaborative des aires protégées, des activités de conservation communautaire et de moyens de subsistance, l'implication dans le tourisme d'observation de la faune

La société civile : par exemple, les réalisations touchant aux rôles de surveillance et autres dispositions pour garantir la transparence ; les différentes manières selon lesquelles les enjeux locaux qui gravitent autour des droits fonciers, des impacts sociaux des aires protégés etc. ont été traités

Les médias : par exemple, comment les différents médias ont exploré et promu les interactions entre biodiversité et développement

Les activités commerciales : par exemple, les manières d'accéder aux marchés de la biodiversité et de les développer, comme le tourisme, les produits forestiers, la promotion des normes environnementales

Assistance au développement : qui vient appuyer les initiatives ci-dessus ou d'autres encore

5

PROGRÈS DE L'INTÉGRATION³

Quel a été le degré de succès de ces initiatives ? Quels en sont les impacts ?

Y a-t-il des signes de progrès vers l'un ou l'autre des résultats identifiés dans le Tableau 1 ? Par exemple :

- Gouvernance
- Orientation, politique, législation, stratégie
- Planification
- Budget
- Renforcement des institutions et des capacités pour s'attaquer aux questions de biodiversité-pauvreté, y compris une meilleure base d'information sur les questions de biodiversité-pauvreté
- Investissement
- Changement de comportement
- Gestion de la biodiversité favorable aux pauvres
- Au final, impacts en matière de biodiversité et de développement

Quels impacts (positifs ou négatifs) ces résultats ont-ils et sur qui ?

³ Il est possible de poser cette question avant la question 4 si cela semble approprié – c.-à-d. identifier d'abord à quel niveau sont intervenues les améliorations (question 5) puis explorer quelles initiatives (question 4) ont pu aboutir à cette situation. En abordant les choses de cette façon, on ne présume pas du succès des initiatives essayées.

CONTRAINTES

6

Quelles contraintes continuent d'entraver une intégration plus poussée de la biodiversité dans les décisions clés et les institutions ?

Certaines contraintes seront des obstacles de longue date — par exemple, les idées reçues, des capacités limitées, le problème que pose la relation des sciences biologiques avec le discours économique et social employé par les planificateurs du développement. D'autres émergeront au fil des nouvelles opportunités de développement — par exemple la possibilité d'associer les NBSAP aux objectifs de croissance économique et de réduction de la pauvreté des plans de développement nationaux et infranationaux, les compromis entre les avantages en termes de biodiversité et les bénéfices liés au carbone dans les projets émergents de REDD+, ou l'identification de réserves de pétrole ou de minerais dans des zones riches en biodiversité.

Passer en revue ces problèmes en vous servant des catégories citées plus haut. Qui tire parti d'un manque d'intégration et comment ?

7

OPPORTUNITÉS

Où se trouvent les opportunités pour défendre l'argument commercial de la biodiversité comme bien essentiel de développement ? Quelles sont les opportunités basées sur les processus permettant d'institutionnaliser les conditions requises ? Qui sont les champions qui peuvent prendre fait et cause pour ce dossier ?

Les opportunités peuvent contribuer à monter une « argumentation commerciale » en faveur de la biodiversité, par exemple par les moyens suivants:

- l'écotourisme
- les échanges de produits et services basés sur la biodiversité
- la diversité génétique améliorée pour l'agriculture
- l'économie verte, les investissements verts et les possibilités d'emplois verts dans l'agriculture, la foresterie, les pêches, l'énergie, le tourisme, etc.

Un autre type « d'opportunités » consiste à comprendre où en est le processus national de planification du développement et à s'y impliquer. Les plans de développement nationaux sont normalement des plans quinquennaux, avec des processus annuels de notification des progrès par rapport à des indicateurs nationaux, qui font partie intégrante du plan. Les années 3 et 4 d'un cycle de cinq ans constituent une plage idéale pour entamer un travail d'éclairage et d'influence permettant d'évaluer la performance des plans par rapport à l'intégration de la biodiversité et pour éclairer la planification du prochain plan quinquennal. Ce processus peut aussi être le même avec des plans infranationaux (donc des plans de développement au niveau du district/de la province) ou avec des plans sectoriels nationaux.

Où en est votre pays dans les cycles pertinents de planification du développement ?

En outre, nous savons qu'une intégration réussie s'appuie souvent sur des « champions » ou sur ceux qui disposent du statut et de la légitimité nécessaires pour se faire entendre auprès de ceux qu'il faut influencer.

Qui sont les champions potentiels de l'argument commercial en faveur de l'intégration ?

QUELLE SUITE À DONNER ?

À travers ce processus, vous aurez exploré les problèmes d'économie politique et de gouvernance qui affectent la biodiversité et la pauvreté, identifié les parties prenantes pertinentes qui ont besoin d'être impliquées dans l'intégration, et considéré les résultats intégrés avec succès et les initiatives qui les sous-tendent. L'intégration réussie exige un leadership, un flair politique et une bonne information. Cette analyse vous permettra d'identifier les points d'entrée appropriés pour promouvoir et/ou favoriser une intégration encore plus poussée.



Réalisateurs du projet



Partenaires du projet



Bailleurs de fonds



Cet Outil de diagnostic rapide est un produit du projet *NBSAP 2.0 : Intégration de la biodiversité et du développement [Mainstreaming Biodiversity and Development]*. Ce projet est coordonné par l'IIED et le PNUE-WCMC et il est financé par l'Initiative Darwin du gouvernement britannique et par UKAid ; néanmoins, les points de vue exprimés ici ne reflètent pas nécessairement ceux du gouvernement du Royaume-Uni.

L'outil a été déployé dans un premier temps dans sa version préliminaire par le biais du Groupe d'apprentissage sur la pauvreté et la conservation (*Poverty and Conservation Learning Group*) (www.povertyandconservation.info) avant d'être peaufiné grâce au retour et suggestions des utilisateurs et des partenaires du projet.

Pour obtenir un complément d'information sur le projet *NBSAP 2.0 : Intégration de la biodiversité et du développement*, consultez www.iied.org/nbsaps